

BELIN BERLIN  
LONDRES  
ADRESSE PARIS (2<sup>e</sup>) : 142, Rue Montmartre  
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HUMANITE-PARI  
TELEPHONE : CUTEENBERG 02-57  
PUBLICITE ANNONCES  
142, Rue Montmartre, 142

# L'Humanité

Le Journal L'Humanité est vendu au Bataillon 0499

### ABONNEMENTS

Sans frais dans tous les bureaux de Poste		
1 AN	6 Mois	3 Mois
18 fr.	9 fr.	6 fr.
Départements et Colonies		
21 fr.	10 fr.	6 fr.
Etranger		
24 fr.	12 fr.	8 fr.

## JOURNAL SOCIALISTE

Directeur Politique : JEAN JAURES

## Ou la tyrannie militaire ou la liberté du peuple

### C'EST AINSI QU'EST POSEE la QUESTION EN ANGLETERRE



M. ASQUITH

Il faut savoir si le peuple pourra faire la loi sans l'intervention du roi et de l'armée

Un de nos amis qui a assisté, la semaine dernière, aux débats de la Chambre des Communes et qui se trouvait dimanche à Paris, nous a donné sur la crise anglaise des renseignements qui permettent d'apercevoir cette crise sous son vrai jour.

Tout d'abord, il faut faire remarquer l'hostilité presque générale, hostilité plus ou moins bien déguisée de la presse française, à l'égard du cabinet radical anglais. La raison de cette hostilité se trouve dans la politique économique qu'a fait triompher le parti libéral au pouvoir depuis 1906.

Tout le capitalisme sent et sait que désormais ses intérêts sont solidaires partout.

Les Lloyd George, les Winston Churchill, les Johnson, ministres du cabinet Asquith, n'ayant pas cessé d'accentuer le caractère démocratique, antiploutocratique de la politique anglaise, la mauvaise humeur de certains journaux français s'est accrue au point qu'aujourd'hui ces journaux soulèvent vivement, sans oser cependant le vouloir trop ouvertement, la défectuosité des libéraux et le retour des conservateurs.

Telle est la raison pour laquelle ils ne disent pas tout ce qu'ils savent sur les dessous de la crise anglaise actuelle.

#### L'incident Seely

On sait que c'est l'application prochaine du bill de Home Rule qui a motivé cette crise, crise que l'attitude de certains officiers anglais servant en Irlande a rendue brusquement plus aiguë.

Mais ce qu'on ignore, c'est l'action occulte qui a pu déterminer ces officiers à élever la voix.

Il y a, à l'origine de tout cela, la pression exercée par un parti qui s'est constitué dans l'entourage le plus proche du roi George. Lorsque le général Gough, qui commandait les troupes à Curragh, demanda au ministre de la guerre si l'on exigerait de lui et de ses officiers qu'ils marchassent au besoin contre les protes-



Général F. E. GOUGH

tants de l'Ulster, il n'ignorait pas, sans doute, qu'une telle démarche ne serait pas mal vue dans l'entourage royal.

Au conseil des ministres qui examina la demande du général Gough, il fut décidé qu'on communiquerait purement et simplement aux chefs de troupes séjournant en Irlande le texte de la loi.

Mais, après ce conseil, le colonel Seely, ministre de la guerre, se rendit au palais royal et, à la suite de l'entretien qu'il eut alors avec le roi, sur l'insistance de celui-ci, il ajouta à la décision prise en conseil des ministres les deux paragraphes contenant des assurances, des promesses que le gouvernement n'avait pas songé à faire.

À l'heure actuelle, les conservateurs eux-mêmes ne nient plus cette intervention de la couronne.

En rentrant au ministère de la guerre, le colonel Seely montra le nouveau texte à Lord Morley, qui ne protesta pas. Ce fut alors que le chef d'état-major général, maréchal French, mit lui-même sa signature au bas de la nouvelle rédaction, qui resta ignorée des autres ministres jusqu'à la séance de la Chambre du lendemain.

#### Contre la "tyrannie militaire"

Nos lecteurs savent quelle fut la suite des événements et comment, sous la menace de ses collègues irrités, le ministre de la guerre dut exprimer ses regrets devant le Parlement.

Mais ce qu'on n'a pas dit, c'est l'indignation qui a soulevé, d'un bout à l'autre de l'Angleterre, le parti libéral tout entier, ainsi que les "travailleurs" et les socialistes.

En pleine Chambre, notre ami J. Ward osa, le premier, mettre en cause le roi, et s'écria :

"We have now to decide whether the people have to make the law in the country without interference from either King or Army."

Il faut savoir si le peuple pourra faire la loi sans l'intervention du roi et de l'armée.

## L'AÉRAPTÈRE

va-t-il

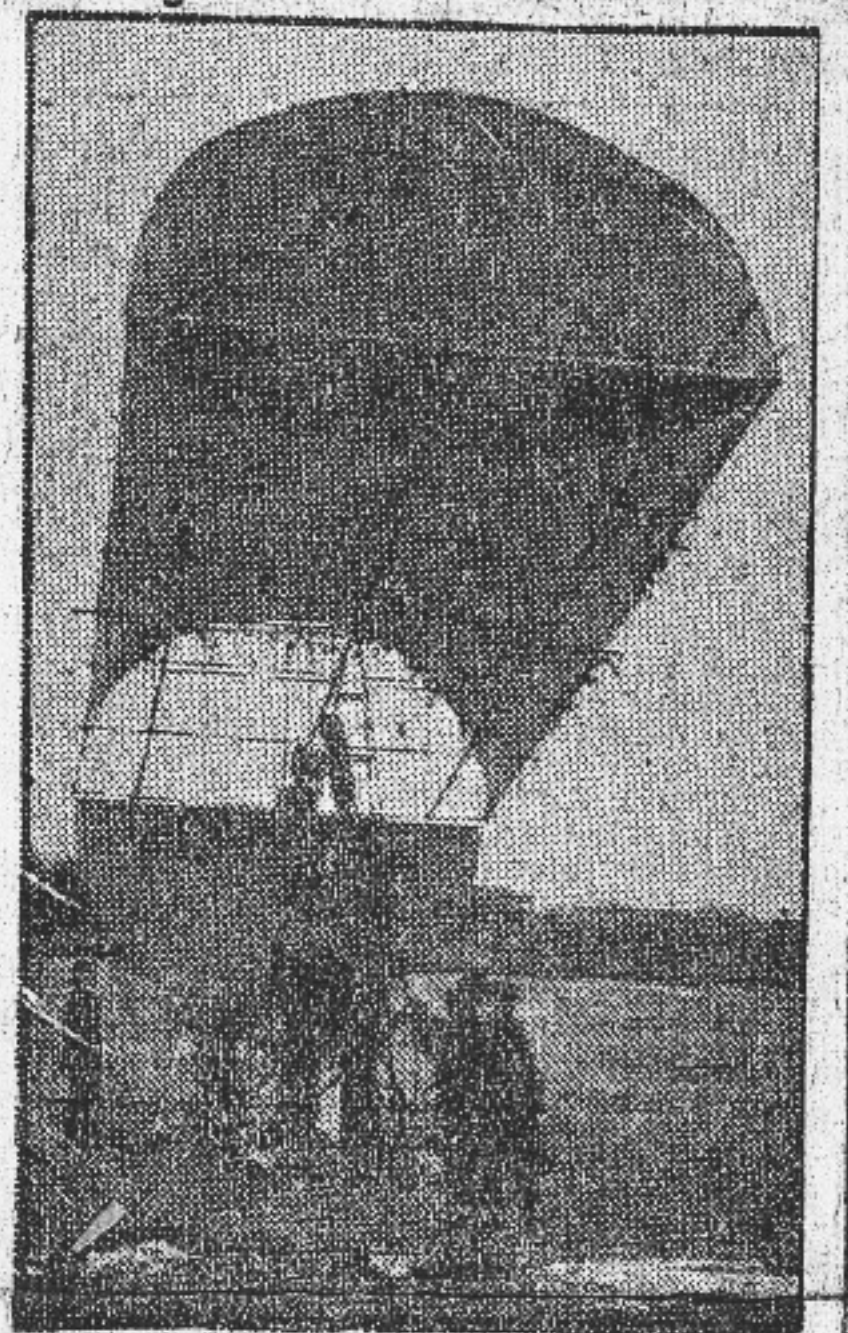
### BIENTOT VOLER et concurrencer l'aéroplane

— Qu'est-ce qu'un aéraptère ?  
— Vous ne savez pas ?  
— Et bien ! c'est... c'est... c'est un « machin » dans le genre de ceux que l'on vit dans nos premiers Salons de l'aviation, où étaient exposés les modèles de ceux qui croyaient avoir résolu le problème du plus lourd que l'air.

Depuis le premier vol de Wright aux Haudières, quantité de projets furent réalisés : multiplans, triplans, biplans et monoplans furent construits. Les uns eurent une fin lamentable, d'autres bénéficièrent d'un succès difficile, certains connurent la gloire, grâce à quelques prouesses et à l'argent.

Il est certain que l'aéroplane d'aujourd'hui ne répond encore pas assez aux aspirations de ceux qui veulent réaliser le véritable véhicule de tourisme aérien. C'est pourquoi, pendant que les constructeurs continuent à créer des appareils légers et sans solidité, des chercheurs s'efforcent, souvent en vain, de créer quelque chose de nouveau et de pratique.

L'aéraptère, ce bizarre appareil, présenté



par l'inventeur M. Domingo, hier, à Issy-les-Moulineaux, pourra-t-il concurrencer les aéroplanes actuels ? L'expérience nous le dira.

Voyez l'appareil. Il est haut perché sur un châssis, qui supporte un pilon, au milieu duquel se trouve un moteur de 100 chevaux, qui actionne une hélice aux larges pales.

En haut, supporté sur un arc, se trouve la « voilure », constituée par des montants de 9 mètres de long, auxquels sont adaptés des cintres en bois, supportant la partie arrière, un gouvernail de profondeur et un aileron.

À quand le raid en aéraptère de Paris à Juvisy ?  
H. KLEYNHOFF.

## L'EXAMEN

des

### CONCLUSIONS à la Commission d'enquête

La commission d'enquête sur l'affaire Rochette a continué, hier, dans ses séances du matin et de l'après-midi, l'examen de ses conclusions.

Elle a statué définitivement sur les paragraphes relatifs à l'intervention de MM. Monis et Caillaux, au rôle de M. Du Mesnil et des magistrats.

Elle terminera probablement aujourd'hui cet examen.

#### Tous les membres du cabinet Monis sont convoqués

À deux heures de l'après-midi, le procès-verbal suivant a été communiqué à la presse.

« La Commission d'enquête sur l'affaire Rochette, saisie de nouveau par son président, le citoyen Jaures, de l'incident qui a donné lieu à l'article publié par l'indépendant des Pyrénées-Orientales, a décidé de convoquer, ce matin, tous les membres du cabinet Monis, « pour un supplément d'information qui ne peut avoir pour effet de retarder le dépôt de ses conclusions. »

En dehors de M. Monis, président du Conseil, et de M. Caillaux, le cabinet Monis comprenait :

M. Cruppi, ministre des affaires étrangères, M. Bertheaux, puis le général Golran, ministre de la guerre, M. Delcassé, ministre de la marine, M. Steeg, ministre de l'instruction publique, M. Antoine Perrier, ministre de la justice, M. Massé, ministre du commerce, M. Pams, ministre de l'agriculture, M. Ch. Dumont, ministre des travaux publics, M. Messimy, ministre des colonies.

M. E. Constant, sous secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Malvy, sous-secrétaire d'Etat à la justice, M. Chaumet, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, et M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts.

MM. Bertheaux et Dujardin-Beaumetz sont décédés.

#### Un incident

D'autre part l'Agence l'Information raconte qu'un incident des plus vifs s'est produit au moment où l'on mettait aux voix les conclusions en ce qui concerne MM. Monis et Caillaux.

Plusieurs membres de la commission, dit l'Information, ont demandé une atténuation dans les termes proposés par M. Jaures. Cette atténuation a été votée par 11 voix contre 8.

M. Jaures a alors déclaré qu'il donnait sa démission et a quitté le fauteuil présidentiel, où il a été remplacé par M. de Folleville.

Devant l'émotion produite par la démission de M. Jaures, le président a immédiatement mis aux voix et cette fois adoptée par 11 voix contre 8.

M. Jaures a repris sa démission et la séance a été levée à sept heures et demie et renvoyée à demain matin, neuf heures et demie, pour les conclusions visant MM. Briand et Barthou, mais on sait qu'apparavant la commission a décidé d'entendre les ministres du cabinet Monis.

#### GOUPEE EN DEUX PAR UN TRAMWAY

Hier matin, à 8 heures, une jeune fille de dix-huit ans, Lucie Deschaises, originaire de la Corrèze et employée à la ferme de Rambouillet, traversait la grande rue de Bourg-la-Reine, en face le numéro 90, quand elle fut happée par le tram électrique venant de Paris. Projétée sous les roues et traînée sur une longueur de vingt-cinq mètres, elle fut coupée en deux à la taille.

Cette jeune fille n'a pas de parents à Paris et n'habitait la région que depuis huit jours.

#### NOTES

### GENTLEMEN

Ils sont, comme cela, une vingtaine de « journalistes » dont chaque matin, au saut du lit, la première pensée se résume en ceci : « Qu'est-ce que je pourrais bien écrire aujourd'hui contre cette femme ? Elle, a avoué un crime, elle est désormais promise à la cour d'assises, à l'ignominie d'un de ces procès « bien parisiens » que nous connaissons, un jury indépendant prononcera sur son cas... Eh bien, ce n'est pas assez ! Moi, citoyen français, gentleman et journaliste, il sied que, de tout mon pouvoir, je m'essaie à aggraver sa situation ! Cette femme se mouche — et pleure — dans ses mouchoirs, et ces mouchoirs sont brodés... Scandalement je vais protester... et à moi, ma bonne plume qui n'a jamais tremblé ! »

Et c'est ainsi que, chaque jour, nous lions dans les feuilles des notes du genre celle-ci (elle est d'hier après-midi)

« Est-il stipulé dans le qu'une détenue a droit à des tapis, à l'usage de son lit ? L'occurrence du lin et de rubans tidiannes de par d'un salon et des visiteurs : jardin, etc »

« A noter. Qu'est-ce qu'un... »

« Un... la fu n'est l'esprit s'écarter... est-il... »

« Ou appoi à bes qu'on Ah ! les jo factio... qu'an grossiè... ferté... »

« M... con d'u malheureux »

### Garaix s'élève

1.600 MÈTRES avec NEUF PASSAGERS



Garaix a certainement l'intention de battre tous les records d'aviation avec passagers.

Il s'est attribué, hier, le record mondial de la hauteur en s'élevant à 1,600 mètres avec neuf passagers.

La montée s'est effectuée en cinquante-cinq minutes et la descente en onze minutes. Le poids transporté était de huit cent trente-trois kilos.

L'épreuve était officiellement contrôlée par MM. Matrize Jouselin et le docteur Lagrange, commissaires de l'Aéro-Club de France.

Avant pris place comme passagers : MM. Brand, Duméz, Garnier, Laisné, Loubailly, Malnou, Pelletier, Poussin, Paul.

À quand les voyages de ville à ville avec plusieurs passagers, voilà qui serait plus intéressant que toutes les tentatives de record. — H. K.

#### MYSTÉRIEUSE DISPARITION

Charolles, 31 mars. — M. Jean Dargard, âgé de 74 ans, qui habitait chez sa fille, à Paray, depuis un mois, a disparu. Toutes les recherches faites pour le retrouver sont restées infructueuses. Le parquet a ouvert une enquête.

Nombre de nos abonnés à ce jour : 12.892

## Comment on fabrique de la soie avec du bois



LA VALLEE D'ARQUES

### LE TRAVAIL des OUVRIERS CHINOIS

Lessive de soude et bains de sulfure

TRAINS DE FEMMES ET TRAINS D'HOMMES

Les ouvriers chinois d'Arques-la-Bataille, que nous avons présentés hier aux lecteurs de l'Humanité, fabriquent de la soie avec de la pâte de bois, aux côtés d'un millier d'ouvriers et d'ouvrières français.

On connaît plusieurs procédés pour la fabrication de la soie artificielle. En 1832, deux chimistes anglais, MM. Cross et Bevan, inventèrent la trousse. C'est un produit qui résulte de l'action du sulfure de carbone sur la cellulose sodique, c'est-à-dire sur la pâte à papier imprégnée de soude caustique. C'est une véritable soie que seuls les connaisseurs distinguent de la soie naturelle, fille du cocon ! On l'emploie surtout en tapisserie et en ameublement.

Les phases de la préparation industrielle peuvent se résumer ainsi :

1. Transformation de la cellulose en cellulose zanthate de sodium par l'adjonction

2. Dissolution du produit ainsi obtenu.

3. Ecoulement de cette dissolution à tra-



FUANI-HI, jeune ouvrier filateur chinois.

ques les appareils récupérateurs aspirent les vapeurs néfastes des leur émission et les ouvriers et ouvrières que nous avons interrogés nous ont déclaré que les machines éprouvées très rapidement au début de l'exploitation avaient généralement disparu.

L'inspection du travail est d'ailleurs intervenue avec énergie.

#### La gélée et les gâteaux

Au sortir du *la bour*, la viscosité se présente sous l'aspect d'une gélée, transparente, d'un brun clair, pareille à celle dont les charcutiers décorent leurs roudits. On évapore la viscosité dans un excès dans la « gélée » ; on fait subir à la viscosité une nouvelle lessive de soude, puis on la filtre pour la débarrasser de ses dernières impuretés et notamment des fibres de cellulose que la soude n'a pas attaquées. C'est alors que l'on procède à la *maturation*.

Les gâteaux de soie artificielle sont portés dans des caves chauffées à 50° où ils mûrissent, c'est-à-dire où ils acquièrent la fluidité indispensable au filage. C'est ici qu'intervient la valeur professionnelle de l'ouvrier : rien n'indique de façon certaine que le gâteau est au degré de consistance convenable ; insuffisamment mûr, le fil engorgerait les filières, trop mûr, il se casserait. Il faut un « flair » passé par l'expérience pour reconnaître que le gâteau est « à point ». Aussi, afin d'encourager ce flair, la direction de l'usine a-t-elle institué des « primes de gâteau » pour les ouvriers qui présentent des pâtes à point parfaites.

Entre une seconde fois, on soumet à la filtration du gâteau qui a été souillé de bulles d'air maligènes qui rompent le fil. La viscosité passe enfin dans la filière qui tire en un cordonnet léger, mûr et brillant — un cordonnet de soie — que la machine tord et accorde en bobines. Des ouvrières, plus tard, opèrent le dévidage des bobines, la mise en écheveaux et le tri attentif des écheveaux pour en découvrir les défauts.

Salaires et primes

Les Chinois n'occupent aucun poste spécial dans l'usine : est exposé sommaire de la fabrication montre d'ailleurs que, sauf pour la surveillance du *manège*, l'action de la machine gonifie l'action des hommes. Même pour l'examen des « gâteaux » en voie de maturation, les ouvriers jeunes ne se distinguent point par des qualités particulières. Leurs camarades blancs déclarent qu'ils travaillent lentement, avec placidité, et que leur « rendement » serait inférieur à celui des ouvriers locaux.

Les hommes font onze heures par jour ; les femmes et les enfants — en ateliers séparés — dix heures, conformément à la loi. Les adultes forment équipe de jour et de nuit. Leurs salaires vont de trente-cinq centimes à l'heure jusqu'à cinquante centimes, la durée du séjour à l'usine. Les augmentations successives sont de deux centimes et demi l'heure. À cette rémunération s'ajoutent une prime *matrimoniale* (vingt centimes par jour après trois mois et quarante centimes après six mois de filature), et la prime de gâteau, qui varie de vingt à quarante centimes par jour.

Les ouvriers chinois n'auraient encore bénéficié d'aucune de ces primes. Pourquoi ? On n'a pu nous le dire. Des réfectoires sont mis à la disposition des ouvriers : on en construit actuellement pour les hommes. Mais les *camarades*, qui ont poussé comme champions autour de l'usine sont prospères : à chaque paye, des cantiniers — d'origine autorisés — viennent toucher le salaire tout entier de certains ouvriers !

Des trains spéciaux où les sexes ne sont pas mélangés. — Il y a le train des hommes et le train des femmes — amènent chaque soir et ramènent chaque soir